



**Mémoire portant sur les Quartiers culturels  
TOHU – La Cité des arts du cirque**

Déposé dans le cadre de la consultation publique de la  
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports  
Direction de la culture et du patrimoine  
Ville de Montréal

Novembre 2011

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique sur les quartiers culturels

Présenté à :

Commission sur la Culture, le patrimoine et les sports

Direction de la culture et du patrimoine

Ville de Montréal

Novembre 2011



**2345, rue Jarry Est**  
(angle d'Iberville)  
**Montréal (Québec)**  
**H1Z 4P3 Canada**

# TABLE DES MATIÈRES

TOHU/UNE MISSION À TROIS VOLETS .....	5
FAITS SAILLANTS .....	6
INTRODUCTION .....	7
<b>1. CONTEXTE ET ENJEUX .....</b>	<b>8</b>
<b>2. LA CITÉ DES ARTS DU CIRQUE : UN POLE CULTUREL EN EFFERVESCENCE .....</b>	<b>9</b>
<b>3. ENGAGEMENTS DE LA TOHU .....</b>	<b>12</b>

## **TOHU/UNE MISSION À TROIS VOLETS**

La programmation tohusienne allie spectacles de cirque, expositions d'art contemporain en passant par de grands rassemblements festifs autour des thèmes de la récupération, de l'alimentation biologique, de la solidarité sociale, du développement durable et de la culture. Cette programmation, riche et éclectique, se veut non seulement une fenêtre sur l'univers envoûtant du cirque, mais vise également l'éveil aux enjeux touchant le respect de l'environnement et explore l'équilibre nécessaire au développement humain.

### **CIRQUE**

*FAIRE DE MONTRÉAL UNE CAPITALE INTERNATIONALE DES ARTS DU CIRQUE*

La réponse du public à ce que propose la TOHU a, jusqu'à maintenant, été au-delà des nos espérances. Le choix de démocratiser l'accès aux arts du cirque en offrant des spectacles de grande qualité à un prix abordable semble donc avoir porté fruit. Sur le plan artistique, la TOHU implante patiemment une facture qui lui est propre : des spectacles d'un haut niveau artistique, surprenants et révélateurs de la diversité des arts du cirque et toujours à l'avant-garde de ce qui se fait dans le domaine à travers le monde. Un volet important des activités vise à soutenir les artistes par une offre de services aux professionnels en collaboration avec l'École nationale de cirque. Depuis 2010, le festival MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE fait office de locomotive du volet cirque en proposant une programmation riche présentée aux quatre coins de la ville et accueille des professionnels de part le monde. Au fil des ans, la TOHU a reçu des artistes en provenance de plus de 15 pays pour un total de près de 600 représentations de spectacles.

### **TERRE**

*PARTICIPER ACTIVEMENT À LA RÉHABILITATION DU COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE SAINT-MICHEL*

Le Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) est le siège, depuis 10 ans, d'une transformation spectaculaire qui fera de ce lieu, d'ici 2020, le deuxième plus grand parc montréalais. Ce parc offrira quelque 192 acres entourés d'une piste cyclable de 5 kilomètres déjà accessible l'été et en parcours de ski de fond l'hiver. Faire connaître ce futur parc aux Montréalais au fur et à mesure qu'il émerge, quoi de plus naturel pour un spécialiste en animation culturelle et artistique installé en bordure du site ? C'est ainsi que la TOHU, avant même sa construction, était désignée pavillon d'accueil du CESM par la Ville de Montréal et recevait le mandat d'animer les visiteurs du CESM dans le cadre d'activités permettant l'appropriation progressive du parc au fil de sa transformation. Suivant la cadence d'une réhabilitation qui va bon train, la TOHU offre saison après saison de nouvelles activités extérieures dans le parc et fait vivre aux visiteurs des expériences culturelles, sportives et scientifiques démontrant le vaste potentiel que cet espace recèle. Depuis son ouverture, la TOHU a accueilli plus de 215 000 visiteurs pour le volet Terre en plus de sensibiliser et d'éduquer 72 000 personnes aux questions environnementales dans le cadre des visites guidées du CESM.

## **HUMAIN**

### *CONTRIBUER À LA REVITALISATION DU QUARTIER SAINT-MICHEL À MONTRÉAL*

La TOHU présente une double approche en ce qui a trait à la programmation des spectacles. La première touche essentiellement les arts du cirque avec des revenus de billetterie et totalisant près de 400 000 visiteurs. L'autre, caractérisée par des spectacles de différentes disciplines artistiques ayant une portée sociale ou environnementale, offre des spectacles gratuits qui ont su enchanter plus de 350 000 individus.

Beaucoup plus qu'une autre salle de spectacle dans le paysage culturel montréalais, la TOHU développe, par le biais de ses activités, des relations communautaires étroites, durables et à un niveau élevé de participation et de coopération. Ce qui implique une compréhension de la population et une grande ouverture aux multiples communautés établies dans le quartier.

Par ailleurs, la TOHU mise depuis ses débuts sur un partenariat avec la Ville de Montréal, dont le mandat est d'animer le quartier Saint-Michel au même titre que pourrait le faire une Maison de la culture. Pour ce faire, la TOHU propose une programmation multidisciplinaire totalement gratuite en parallèle avec sa programmation cirque et en complémentarité avec la Maison de la Culture locale. La communauté du quartier Saint-Michel bénéficie aussi d'une préséance pour la réservation des laissez-passer des spectacles. La Ville de Montréal demeure donc le partenaire privilégié de la TOHU dans le cadre de son mandat consistant à offrir une plus grande accessibilité aux œuvres artistiques de toutes les disciplines, avec une priorité à la communauté locale.

# FAITS SAILLANTS

## **Faits saillants des activités de diffusion TOHU depuis juin 2004 (au 31 mars 2011)**

- 850 000 visiteurs depuis son ouverture;
- 390 494 visiteurs pour le volet **Cirque** dont 258 712 payants;
- 217 337 visiteurs pour le volet **Terre**;
- 145 721 visiteurs pour le volet **Humain**;
- 82 028 visiteurs pour les événements corporatifs;
- Près de 72 000 visiteurs dans le cadre des visites guidées environnementales du CESM;
- 58 spectacles de cirque pour un total de 590 représentations;
- 256 événements et spectacles gratuits offerts à la communauté;
- 30 931 heures allouées dans le cadre des services aux professionnels (résidences, entraînements, locations, etc..).

## **Faits saillants de l'activité économique TOHU**

- Plus de 150 emplois directs et indirects;
- 53 % des recettes en revenus autonomes pour 2010-2011 sur un budget de près de 9 M\$;
- Stabilité de la proportion des revenus de subvention autour de 50 % des revenus globaux.

## **Augmenter la richesse collective et assurer le développement social**

- Une approche globale de développement durable (culturel, social, économique et environnemental);
- Des partenariats en économie sociale (informatique, techniques de scène, entretien, etc.);
- Une politique d'embauche locale permettant à plus de 50 jeunes du quartier de développer leur employabilité au service à la clientèle, en restauration et à la billetterie;
- Un nouveau festival produisant des retombées dans plusieurs quartiers de la ville;
- Un rassemblement multiculturel autour de la création dans le cadre de la FALLA.

# INTRODUCTION

## **D'une idée à une Cité ... à un Pôle culturel de calibre international**

En 1999, la Cité des arts du cirque était fondée dans la foulée des États généraux des arts du cirque. L'objectif : renforcer le potentiel phénoménal du cirque québécois par la mise en place d'un ensemble d'infrastructures propres à soutenir adéquatement la Création, la Formation, la Production et la Diffusion des arts du cirque au Québec. En 2004, Montréal inaugurerait la TOHU, première salle circulaire spécialisée en arts du cirque et premier bâtiment vert certifié LEED Or Canada, une première canadienne dans les deux cas. La TOHU représentait, dès lors, pour la population du quartier Saint-Michel, hôte de ce projet culturel et environnemental inédit, un acteur important de la revitalisation de cette communauté et un employeur de choix pour les jeunes Michelois.

Depuis le début de son aventure, la Cité des arts du cirque consolide sa position de grappe culturelle en accueillant sur son site le siège social international du Cirque du Soleil, l'École nationale de cirque et En Piste, le tout en multipliant les partenariats stratégiques et structurants autour de la culture, de l'environnement et du développement social.

Afin de supporter cette croissance, une des prochaines étapes consiste, entre autres, à bonifier les infrastructures, tant au niveau des espaces administratifs que de l'accueil des artistes et du public. Cette nouvelle phase accompagne la transformation du Centre Environnemental de Saint-Michel en un immense espace naturel qui sera animé progressivement par la TOHU. Bref, Montréal se dote, au même titre que Paris (La Villette) ou Chicago (Millenium Park), d'un parc de renommée mondiale. Aux teintes circassiennes et comportant une forte connotation environnementale, le projet se distingue des autres projets par la participation active des citoyens à son développement.

Dans sa stratégie de développement, l'animation de ce futur grand parc occupe déjà une place centrale. Le potentiel extraordinaire de la mise en valeur de cet espace, combiné au caractère universellement attractif des arts du cirque et à son ancrage dans sa communauté d'accueil, est, sans contredit, un élément clé dans la reconnaissance de Montréal en tant que *Métropole culturelle du 21e siècle - ville créative*. Le milieu cirque entend ainsi continuer à contribuer de façon significative au positionnement de Montréal sur la scène internationale.

Loin de faire cavalier seul, la TOHU travaille de concert depuis plus de dix ans avec différents paliers gouvernementaux. Ses alliés principaux sont le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, la Ville de Montréal, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Tourisme Québec et le Patrimoine canadien. Afin d'atteindre ses objectifs, la TOHU entend poursuivre ces partenariats, mais souhaite ardemment en développer de nouveaux afin de faire grandir les activités en lien avec les trois volets de sa mission.

Le présent document se veut une réflexion sur l'évolution du concept des pôles culturels montréalais et s'avère complémentaire au mémoire déposé le 12 octobre 2011 par la CDÉC Centre-Nord dans le cadre de la Commission publique sur les Quartiers culturels.

## **1. CONTEXTE ET ENJEUX**

Bien des étapes se sont succédé au cours des dernières années en ce qui a trait au concept des pôles culturels dans la ville. Cela fait maintenant tout près de dix ans que les autorités municipales et le milieu culturel travaillent de pair pour faire avancer le concept et l'implanter solidement dans la métropole.

### **1.1 Sommet de Montréal 2002**

Le sommet de Montréal de 2002 identifiait pour une première fois les grandes lignes de ce que pourraient être les pôles culturels dans la ville et suscitent dès lors un grand intérêt. En somme, ces pôles auraient pour objectif de renforcer le dynamisme culturel, les capacités d'innovation, de création et de savoir. La Ville de Montréal entendait donc miser dès lors sur l'accroissement de ses pôles culturels, notamment celui de la Cité des arts du cirque. Le concept des pôles culturels faisait désormais partie des projets intégrateurs et mobilisateurs de la *nouvelle Ville*. Il s'agit donc d'enrichir les expériences en matière d'art, de culture et de patrimoine vécues par les Montréalais afin de renforcer l'attrait de Montréal comme métropole culturelle. La force des pôles réside dans un développement de la culture en respect avec les personnalités et cadres de vie des secteurs visés.

### **1.2 La politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015**

Une des retombées du Sommet de Montréal 2002 se situe au niveau de la mise sur pied de la politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015. Cette politique, aura permis d'enraciner définitivement le concept dans le développement de la Ville.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique de développement culturel, la Ville s'était dotée d'un plan d'intervention stratégique sur les pôles culturels comportant deux volets :

- 1) Un programme de soutien aux pôles culturels destiné à mettre en valeur les pôles ciblés.
- 2) Un programme visant à développer de nouveaux pôles en collaboration avec les arrondissements et partenaires concernés.

Le premier pôle à voir le jour est celui du Quartier des spectacles au centre-ville de Montréal.

### **1.3 Rendez-vous 2007 – Montréal Métropole culturelle**

L'importance d'implanter les Pôles dans la ville s'impose à partir de *Rendez-vous 2007*. La Cité des arts du cirque a de nouveau été identifiée comme étant un des pôles pour enrichir la qualité de vie de l'Est de la ville en complémentarité avec les Muséums Nature de Montréal. Cette fois, la Ville s'engage officiellement à développer le Quartier des spectacles comme premier pôle culturel.

### **1.4 Document d'orientation sur les Quartiers culturels – Septembre 2011**

En septembre 2011, la Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal rend public un document portant sur les quartiers culturels. La TOHU a pris connaissance de ce document et a déposé un mémoire avec la CDÉC Centre-Nord et une vingtaine de partenaires culturels de l'Arrondissement Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension. Le présent mémoire est donc complémentaire à celui déposé par la CDÉC Centre-Nord et propose une réflexion sur le concept de pôle culturel.

## 2. LA CITÉ DES ARTS DU CIRQUE : un Pôle culturel en effervescence

La TOHU poursuit sa réflexion sur le concept de pôle tout en l'intégrant dorénavant dans une dynamique urbanistique et culturelle plus large, celle des quartiers culturels. Nous croyons que les deux concepts peuvent et doivent coexister.

À la lecture du document d'orientation présenté en septembre, nous avons pris connaissance de ce que pourraient représenter les quartiers culturels et sommes convaincus que de nombreux enjeux sont connexes, les préoccupations partagées et les fonctions de pôle et de quartier complémentaires.

Le pôle devient donc un composant complémentaire aux quartiers culturels. Les deux concepts répondent tout autant aux besoins exprimés par les autorités locales et la société civile qu'aux aspirations de la TOHU, plus précisément les orientations qui contribuent au développement de la discipline cirque et autres volets de sa mission.

En plus du volet culturel important que représentent les activités de la Cité des arts du cirque, le Complexe environnemental de Saint-Michel, futur grand parc montréalais, apporte une dimension supplémentaire à un projet qui aurait pu demeurer unidimensionnel. Le fait que la TOHU soit la porte d'entrée du CESH souligne la volonté des autorités municipales de faire de ce grand parc un lieu unique où la culture, l'environnement et la nature se côtoient et participent à souligner la créativité de la Métropole dans les domaines de la culture et du développement durable.

La TOHU s'inscrit dans une optique de développement durable nous positionnant naturellement dans une relation de partenaire d'un quartier culturel.

### 2.1 Définition d'un pôle culturel cirque

L'étude réalisée par la firme Arbour et Associés précisait plus clairement les balises conceptuelles d'un pôle culturel. Bien que ce document se soit avéré incomplet et que la réflexion globale ait mené, fort heureusement, à un concept plus large, inclusif et très démocratique, nous en avons retenus les grandes lignes techniques et proposons ces prémices comme introduction à une réflexion commune.

Selon Arbour et Associés, un pôle culturel se définit ainsi :

*« Un pôle culturel est un pôle d'accès à la culture, un pôle de création et de vie culturelle ou un pôle qui affirme le positionnement de Montréal dans le domaine culturel.*

*Son importance peut être renforcée par sa valeur patrimoniale ou touristique, ses dimensions interculturelles, la présence d'activités de formation et de recherche en culture ou une contribution particulière au renforcement de la grappe des industries culturelles.*

*Le pôle émerge quand il commence à rassembler des activités culturelles qui partagent une même dynamique de développement et qui prennent place dans un espace physique dont elles définissent les limites, le caractère, l'identité. »<sup>1</sup>*

<sup>1</sup> Source : ARBOUR ET ASSOCIÉS, Rapport d'étude sur les Pôles culturels, Juin 2005, page 13

Cette définition s'accompagnait d'une segmentation des divers types de pôles (3) et la TOHU se retrouvait associée au concept (il y en avait 9) de *Vecteur de la marque Montréal* en s'inscrivant entre autres au sein de stratégies diverses de la Ville, telles que la politique de développement culturel, développement économique et stratégie touristique. L'importance accordée à la Création, Formation et Diffusion est tout appropriée à la Cité des arts du cirque et les exemples d'interventions possibles demeurent tout à fait pertinents (aménagement, identification, signalisation et promotion). Cette mécanique avaient ses points forts lorsque pris dans un système prenant en compte uniquement les pôles sous leur forme conceptuelle. Nous sommes en accord avec la Ville d'avoir mis de côté cette catégorisation (en partie) au profit du concept plus large de quartier culturel, tout en réaffirmant l'importance de maintenir le concept de pôle vivant pour certains exemples bien précis, tels que la Cité des arts du cirque et d'Espace pour la vie.

En lien avec ce début de définition d'Arbour et Associés, nous ajouterions les arguments suivants pour mieux cerner comment la TOHU applique le concept de pôle culturel à sa propre expérience. Il est clair qu'en juxtaposant les concepts, se profilent à l'horizon plusieurs points de jonction avec le concept de quartiers culturels. D'où la volonté de travailler sur l'avancement d'un pôle culturel tout en collaborant à l'élaboration et à la mise en place de quartiers culturels.

*« Malgré ses insuffisances, le concept de pôle culturel a permis de faire progresser la compréhension culturelle du territoire montréalais. Si les deux premiers types (pôle d'accès à la culture, pôle de création et de vie culturelle) demandent une réflexion additionnelle nous amenant au concept de quartier culturel, **le troisième, par contre, qui affirme le positionnement de Montréal dans le domaine culturel, a permis de déterminer des lieux précis répondant bien à cette définition. C'est le cas de la Cité des arts du cirque, la TOHU, qui symbolise la position dominante de Montréal sur la scène mondiale circassienne.** »<sup>2</sup>*

## 2.2 Vision du pôle culturel de la Cité des arts du cirque

Unique, résolument contemporain et ouvert sur le monde, voilà comment décrire ce qui s'annonce comme étant un des pôles culturels majeurs d'une ville décidément créative.

- Un gage de qualité de vie, une fierté partagée ;
- Faire de la TOHU un incontournable de la scène culturelle Montréalaise ;
- Faire de la TOHU, et du futur grand parc du Complexe environnemental de Saint-Michel, une destination culturelle et environnementale internationale ;
- Assurer la synergie et le développement de la formation (ÉNC), la création (Cirque du Soleil et autres) et la diffusion (TOHU). Le tout, en collaboration avec En Piste, le regroupement national des arts du cirque.

---

<sup>2</sup> Source : VILLE DE MONTRÉAL, *Les Quartiers culturels*, document d'orientation, Direction de la culture et du patrimoine, sept. 2011, page 15

## **2.3 Mission du Pôle culturel de la Cité des arts du cirque**

- Mission culturelle

*Faire de Montréal une capitale internationale des arts du cirque*

- Mission sociale et économique

*Contribuer à la revitalisation du quartier Saint-Michel*

- Mission environnementale

*Participer activement à la réhabilitation du complexe environnementale de Saint-Michel*

## **2.4 Les enjeux**

### **2.4.1 International (MTL Métropole culturelle reconnue mondialement)**

- Positionnement de Montréal Métropole culturelle sur la scène internationale ;
- Le cirque fait partie intégrante de la marque Montréal à l'international ;
- Renforcement de la porte d'entrée cirque sur le continent nord-américain ;
- Attrait touristique supplémentaire.

### **2.4.2 Montréal (Développement de l'accès à la culture périphérie/centre)**

- Faire de Montréal une ville où la culture contribue étroitement à l'amélioration de la qualité de vie, à la paix sociale, à la protection de l'environnement et à la croissance économique ;
- Promouvoir l'accès à la culture dans les zones périphériques, en interaction et complémentarité entres elles ;
- Enrichir les expériences en matière d'art, de culture et de patrimoine.

### **2.4.3 Quartier Saint-Michel (Poursuite développement culturel, environnemental et social)**

- Accès à la culture dans un secteur sensible de la ville ;
- Développement culturel du secteur par l'accompagnement des artistes ;
- Développement économique du secteur ;
- Étape naturelle dans le développement d'un projet structurant pour le quartier, Montréal et le Québec.

### **3. Engagements de la TOHU**

La TOHU s'engage à contribuer à la promotion du projet des quartiers culturels en s'impliquant dans la concertation locale et municipale ;

La TOHU s'engage à participer à la réalisation du projet des quartiers culturels en appui à la Direction de la Culture et du patrimoine de la Ville de Montréal ;

La TOHU poursuit sa réflexion et ses démarches entourant la reconnaissance de la Cité des arts du cirque en tant que Pôle culturel montréalais ;

La TOHU recherche d'autres partenaires afin de concrétiser l'idée de Pôle culturel afin d'en faire un projet d'envergure métropolitaine.